



Avis public de révision de la liste électorale

Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Date du scrutin : 2025-11-02

Avis public est donné par le président d'élection aux électrices et aux électeurs de la municipalité ce qui suit :

1. La liste électorale a été déposée au bureau de la municipalité le 3 octobre 2025.
Cette liste fait l'objet d'une révision.
2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années.

De plus, le 2 novembre 2025, vous devez remplir **l'une** des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec;

OU

- Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale aux jours et aux heures indiqués ci-dessous. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, vous pourrez aussi y présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision, qui siège à cet endroit aux dates et heures suivantes:

Adresse : 3000 chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, salle du conseil

Jours et heures : Samedi 11 octobre, de 11h à 14h

Mardi 14 octobre, de 17h à 20h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse du domicile précédent de cette personne et présenter deux documents : l'un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pouvez joindre le président d'élection ou la secrétaire d'élection aux adresses et numéros de téléphone ci-après :

Louis Pilon, Président d'élection

Adresse : 3000 chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, J0N 1P0

Téléphone : (450) 472-7310, poste 214

Jolène Laurin, Secrétaire d'élection

Adresse : 99 rue de la Mairie, Sainte-Marthe-sur-le-Lac

Téléphone : (450) 472-7310, poste 109

Fait à Sainte-Marthe-sur-le-Lac, le 8 octobre 2025

Louis Pilon, Président d'élection